

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Revue historique vaudoise   |
| <b>Herausgeber:</b> | Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  |
| <b>Band:</b>        | 16 (1908)   |
| <b>Heft:</b>        | 10  |
| <b>Artikel:</b>     | François-Rodolphe de Dompierre : un lieutenant-colonel archéologue : 1775-1844        |
| <b>Autor:</b>       | Secretan, Eug.  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-16088">https://doi.org/10.5169/seals-16088</a> |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

FRANÇOIS - RODOLPHE DE DOMPIERRE

UN LIEUTENANT-COLONEL ARCHÉOLOGUE

1775 - 1844

(*D'après son Journal inédit.*)

## PREMIER ARTICLE

Le dimanche matin, 6 octobre 1844, le Grand-Pont, à Lausanne, appelé alors à juste titre le Pont-Pichard, fut ouvert à la circulation des voitures. Il l'était pour les piétons depuis quelque temps déjà. Ce fut à Lausanne une allégresse générale ; les lignes suivantes du *Courrier suisse* en font foi :

« La première diligence qui a fait usage du Pont-Pichard » a été celle de Neuchâtel, qui s'est élancée de l'hôtel des postes (alors sur St-François), ornée de drapeaux et couverte de fleurs, et a pu transmettre sur sa route, avec l'expression de sa satisfaction propre, celle qui se lisait sur les visages d'un nombreux public rassemblé. »

« La jouissance de ce beau et utile monument » — ainsi continue le *Courrier suisse* en un style dépourvu de simplicité — « est en effet un véritable bienfait pour la population tout entière qu'elle met à l'abri des dangereux précipices du chef-lieu. Après la célébration du service divin, la foule s'est accrue et n'a cessé de circuler joyeusement sur cette promenade si pittoresque. »

Le même jour, à la fin de l'après-midi, Fr.-Rod. de Dompierre était frappé d'apoplexie foudroyante peu après son arrivée à Arzier, chez son ami le pasteur David Martignier. Très probablement, le matin même, il avait assisté à l'ouverture du Pont-Pichard, car, venant de Payerne, il avait dû coucher à Lausanne, et l'on sait en outre qu'il dinait le même jour à Rolle.

Les notices nécrologiques étaient alors moins rapides et moins abondantes qu'aujourd'hui. En 1844, trois journaux se publiaient à Lausanne, deux fois par semaine, le mardi et le vendredi : la *Gazette*, le *Nouvelliste*, le *Courrier suisse*. Le mardi 8, rien ; le vendredi 11, dans chacun des trois, se lit une notice sur Dompierre, rédigée d'après des mêmes renseignements, mais avec des nuances : le *Nouvelliste* est plus réservé, le *Courrier* plus abondant, la *Gazette* plus élogieuse. Ces deux derniers débutent par une information inexacte, rectifiée par le *Courrier* huit jours après : ils font mourir Dompierre à Savuit s/Lutry, dès son arrivée pour les vendanges, erreur fort explicable, car le lieutenant-colonel avait l'habitude de venir s'y installer, la première ou la seconde semaine d'octobre, pour surveiller ses vendanges. La notice continue par un à peu près en rappelant que Dompierre avait été, sous l'Empire, officier dans les régiments suisses au service de la France. La suite est plus exacte et signale avec raison les fonctions militaires de Dompierre au cantonal, ses aptitudes dans les sciences naturelles, surtout en botanique et en entomologie, son zèle à s'occuper de la sépulture de la Reine Berthe à Payerne, enfin son dévouement prolongé comme conservateur des antiquités, dès 1822 jusqu'à sa mort. A la rigueur, ce sont là des données à peu près suffisantes sur l'activité de Dompierre dans son âge mûr, mais elles ne nous apprennent rien sur sa jeunesse, sur ses circonstances de famille ; elles ne mentionnent pas même la date de sa naissance.

Grâce aux recherches persévérandes du conservateur du musée d'Avenches, M. François Jomini, j'ai pu avoir communication du recueil généalogique de la maison de Dompierre, en 167 pages in-folio, ce qui me permet de compléter les notices succinctes des journaux de 1844.

La branche aînée des Dompierre était originaire d'Avenches : on cite comme tête de ligne Jean de Dompierre, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. C'est en 1576, quarante ans après la conquête bernoise, que la branche aînée quitta Avenches pour Payerne. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle compte plusieurs châtelains, avoyers, hommes de loi, mais aucun militaire notable. Le père de celui qui nous occupe, châtelain de Marnand, avait été, avant 1798, banneret, avocat ; après la révolution, il devint président du tribunal de district. Il eut quatre enfants — sa femme était une Méan — deux fils et deux filles. L'aîné, Victor-Amédée, officier dans les Pays-Bas de 1787 à 1797, se retira à Worb, sur terre bernoise, et il y mourut à 52 ans, sans postérité, en janvier 1822 ; c'était, nous apprend son frère, « un grand gaillard de 6 pieds 6 pouces ». Ce devait être de plus un original : après sa mort on constata, au gros orteil du pied droit, un anneau en acier avec gravure indéchiffrable.

Le président Dompierre eut deux filles, l'une restée célibataire, l'autre mariée d'abord à un De Felice, puis à un Clavel, d'Ursières.

François-Rodolphe, le futur commandant et archéologue, le cadet des quatre enfants du président, est né à Payerne le 11 mai 1775. Ses deux prénoms lui viennent de ses parrains, un Haller, de Berne, un Mestral, de Payerne. À peine âgé de 19 ans, il se décide pour le service militaire à l'étranger, il part pour la France, le 2 avril 1794, pour s'enrôler non point sous les drapeaux de la République, mais sous ceux des royalistes de la Vendée ; il n'y resta guère : sur sa requête, dès juillet 1794, il rejoint les régiments

du duc d'York, à la solde de l'Angleterre et cantonnés provisoirement dans les Pays-Bas. Six mois après, les régiments d'York sont licenciés, et le jeune officier vaudois rentre au pays en réclamant, inutilement d'ailleurs, d'être indemnisé de la perte de son grade et de sa carrière. L'année d'après, en 1796, le goût des voyages le reprenant, il s'en va au Midi de la France, à Castres, chez un ami, et le 2 avril 1797, le revoici définitivement à Payerne.

Sur la révolution de 1798, rien, ni fait divers, ni réflexion aucune. L'année suivante, à 24 ans, Dompierre épouse la fille du pasteur de Corcelles, près Payerne, Théodore de Dompierre, un cousin germain du président<sup>1</sup>. La jeune femme de Fr.-R. de Dompierre avait à peine 18 ans : elle lui inspira une affection très vive et très durable, mais elle ne lui donna qu'un seul enfant, un fils, Théodore-Louis, d'autant plus choyé qu'il était survenu après plus de quinze ans de mariage et après de nombreuses fausses-couches. L'enfant resta chétif et mourut à onze ans, en 1826, huit ans après sa mère. Après quatre années de veuvage, Dompierre épousa en secondes noces une fille de l'avocat Marc-L<sup>s</sup> Porta, orpheline de père et de mère ; ce second mariage fut bénî en avril 1822, dans le même temple que le premier, c'est-à-dire à Corcelles, et par le même pasteur ; de cette union naquirent deux filles, l'une, Fanny, morte avant l'âge de quatorze ans, l'autre, Elise, mariée en 1845, à l'architecte Louis Piccard<sup>2</sup>. Ainsi disparut, faute de descendance mâle, la branche aînée des Dompierre.

<sup>1</sup> Le pasteur de Corcelles eut deux fils : Christian, mort célibataire à Lausanne en 1805, et Louis, allié à Zoé d'Oleyres, d'Avenches, orpheline et riche héritière ; ce mariage, qui fit sensation à Avenches, ramena dans cette ville Louis de Dompierre ; il en devint le syndic et il y mourut sans postérité en 1824.

<sup>2</sup> Deux des frères de celui-ci sont bien connus : Rodolphe, peintre miniaturiste et graveur de mérite, longtemps en Russie et qui est revenu mourir à Lausanne ; l'autre, Jules-François, directeur du cadastre, père du prof. Jules Piccard, à Bâle, et de l'ingénieur Paul Piccard, à Genève.

Revenons à la carrière civile et militaire du futur archéologue. En 1800, à 25 ans, nous le trouvons avec la patente de receveur du district de Payerne, lequel était alors rattaché au canton de Fribourg. En 1803, Payerne redevient Vaudois, et Dompierre est remplacé par un autre titulaire. Il est probable d'ailleurs que ses aptitudes le poussaient dans une autre direction, vers la carrière militaire. Dès 1803, le voilà « capitaine des mousquetaires d'élite » puis « commis d'exercice »; puis viennent deux années dans les régiments suisses au service de Napoléon, de 1807 à 1809; quoique capitaine de voltigeurs au IV<sup>e</sup> régiment, il ne semble pas avoir fait aucune campagne; il était chargé du service de recrutement, avec le titre sonore de « Chef provisoire de la direction générale du recrutement dans les XIX cantons », fonctions assez pénibles et peu enviables, du moins ces années-là. En mars 1808, il est appelé à quitter Besançon, où il fonctionnait comme commandant du dépôt de son régiment, pour aller rejoindre ses voltigeurs à Rennes; cependant, en octobre de la même année, le revoici dans notre canton préposé de nouveau au recrutement; mais, déjà dans l'été 1809, sa démission est acceptée sans qu'on puisse conjecturer pour quels motifs.

En 1814, la chute de Napoléon et la brusque entrée des Alliés sur le territoire helvétique (décembre 1813) valut à Dompierre une mission, fort honorable assurément, mais sur la nature et les résultats de laquelle il n'est pas facile d'être au clair. Le recueil généalogique nous apprend, de la main même de Dompierre, qu'il fut chargé, en avril 1814, par la Diète réunie à Zurich, d'occuper la portion de l'ex-évêché de Bâle qui devait faire retour à la Suisse — et tout d'abord la ville de Bienna — avec le titre de « commandant provisoire des troupes de la Confédération ». En réalité, Dompierre était sous les ordres du colonel Finsler, la principale capacité militaire du côté suisse. Mais il y a plus : les troupes helvétiques,

entre autres le bataillon vaudois, devaient, semble-t-il, déloger du Jura bernois les Autrichiens qui y avaient remplacé l'administration française, et, comme on pouvait s'y attendre, il se produisit des frottements, des conflits de compétence, entre Dompierre et le commandant autrichien, le baron d'Andlau.

Cet épisode est passé sous silence dans les histoires générales de la Confédération, même les plus détaillées<sup>1</sup>. Il n'y a rien là de surprenant. Les annales de la Suisse, pour l'année 1814, sont tellement complexes et embrouillées que l'occupation temporaire du Jura bernois disparaît en regard des problèmes vitaux qu'il s'agissait de résoudre entre Confédérés, et sous les regards méfiants de la Sainte Alliance. Au printemps de 1814, l'acte de médiation n'existant plus, et l'élaboration d'un nouveau pacte fédéral n'avancait que péniblement. Berne y faisait opposition, réclamant le retour à un état de choses le plus rapproché possible de celui d'avant 1798. Elle se savait appuyée par Fribourg, Soleure, Lucerne, tandis que les nouveaux cantons, du moins Vaud et Argovie, se sentaient menacés dans leur indépendance.

En avril 1814, au moment où Dompierre reçut l'ordre de partir pour Yverdon avec son bataillon, la Diète des cantons récalcitrants, à Lucerne, venait enfin de se résigner à rejoindre celle de la majorité des Etats, à Zurich. Elle l'avait fait sur les injonctions des Alliés, beaucoup plus que par sentiment patriotique. Mieux encore, c'est sur une note catégorique des mêmes puissances (le 30 avril) que la Diète de Zurich s'était décidée à faire occuper Bienne, la Neuville et une partie de l'ancien évêché. Il s'en suit que l'opposition entre les Autrichiens et les bataillons de la Diète, entre le

<sup>1</sup> Voir cependant un alinéa, suffisamment explicite, dans *La Suisse sous le Pacte de 1815*, par Berthold van Muyden (I, p. 108); consulter aussi l'*Histoire de la ville de Bienne*, par le Dr C.-A. Bloesch (1855 III, p. 195-217).

baron d'Andlau et le commandant de Dompierre, ne pouvait être bien sérieuse.

La seule occasion, semble-t-il, où l'on ait risqué un conflit, c'est le 18 mai, au moment où Dompierre se préparait à entrer dans Bienne à la tête de ses troupes. Protestation en allemand et par écrit du gouvernement provisoire de la petite cité (en souvenir de son indépendance avant l'annexion à la France), tandis que le gros de la population acclamait les soldats de la Diète. Après vingt minutes de pourparlers, prolongés par le fait que Dompierre entendait mal l'allemand, les Confédérés firent sans résistance leur entrée dans l'ancienne ville libre, et la « Haute commission militaire » approuva plus tard sans restriction l'attitude énergique de l'officier vaudois. (Voir *Gazette de Lausanne*, 23 août 1814.) Bien plus, lorsque les troupes vaudoises, après trois mois de service actif (15 mai — 15 août), et à la demande de leur Conseil d'Etat, purent rentrer dans leurs foyers, la ville de Bienne délivra à Dompierre un acte de « Bon comportement », rédigé en un français discutable mais dans un excellent esprit<sup>1</sup>.

Au surplus, l'occupation fédérale se prolongea dans l'ancien évêché de Bâle, ainsi que les démêlés entre d'Andlau et les fonctionnaires suisses. L'annexion définitive à l'Etat de Berne ne fut réglée que plus tard, au congrès de Vienne. Les Bernois d'ailleurs se déclaraient peu satisfaits de la compensation qui leur était octroyée en échange de leurs prétendus droits sur Vaud et sur l'Argovie : « On nous a pris notre cave et notre grenier, disaient-ils, et l'on nous donne à la place un galetas ! »

Vinrent ensuite pour Dompierre quelques années relativement calmes : en 1819, il devient lieutenant-colonel ; en

<sup>1</sup> Le dossier des pièces officielles relatives à cet épisode a été réuni en 2 vol. in-folio sous le titre de *Correspondance politique et militaire 1813-15*. Par décision de la Haute Commission militaire, il fut laissé entre les mains de Dompierre. J'ignore ce qu'il peut être devenu.

1820, député au Grand Conseil du cercle de Lucens; en 1821, commandant du VIII<sup>e</sup> arrondissement cantonal, fonctions qu'il remplit avec zèle quinze années durant, jusqu'en 1836, et qui le mirent en rapport avec une foule de gens...

Mais mon intention n'est point de donner ici une notice biographique du commandant de Dompierre. Les matériaux dont je dispose ne me le permettraient pas. Je ne suis pas même en mesure d'expliquer suffisamment comment il se fait que le jeune et brillant officier se soit transformé peu à peu, dès 1815 environ, en un naturaliste faisant autorité et en un archéologue passionné<sup>1</sup>. Il est probable qu'une dureté d'ouïe qui s'aggrava assez rapidement contribua à cette évolution.

Il ne sera question ici, on le comprend, que de l'archéologue, du conservateur des antiquités. Pour cette portion-là de l'activité de Dompierre, les documents abondent, à la fois variés et pittoresques. Ils remplissent 260 pages in-folio de son *Journal* (1822-44), recueil manuscrit déposé aux archives du Musée d'Avenches. Ce n'est, à l'origine, qu'une simple copie de sa correspondance officielle; peu à peu s'y glissent les réflexions personnelles de Dompierre, l'emploi de son temps du moins dans ses visites à Avenches, la liste de ses débours, bref le *Journal* devient un tout-y-va, et ce n'est certes pas nous qui nous en plaindrons. En effet, à côté de la prose officielle, de ce que Eug. Rambert appelait le Vaudois académique, apparaît une langue savoureuse, primesautière, souvent humoristique ou ironique.

Impossible, naturellement, de résumer le *Journal* année après année. Nous suivrons Dompierre d'abord dans ses débuts comme conservateur des antiquités; puis dans son

<sup>1</sup> Il s'intéressait activement à la minéralogie, à la botanique, aux insectes et aux papillons. Il fut membre zélé de la société des sciences naturelles, la Cantonale et l'Helvétique. En janvier 1834, il reçut même le diplôme de membre honoraire de celle de Moldavie.

activité région après région de 1822 à 1838 et 1839, c'est-à-dire jusqu'à l'ouverture du Musée d'Avenches; dès lors, c'est autour d'Avenches et de ses collections que se concentrent et ses préoccupations et ses missives.

En date du 14 juin 1822, le Conseil d'Etat appelle aux fonctions de conservateurs des antiquités, de création toute récente, deux hommes d'antécédents différents, L<sup>s</sup> Reynier qui touchait à la soixantaine, et Fr.-Rod. de Dompierre, dans la force de l'âge. L<sup>s</sup> Reynier, frère aîné du général, était alors une personnalité bien connue, directeur des finances de l'administration française pendant l'expédition d'Egypte, puis commissaire royal en Calabre, de plus botaniste émérite, économiste et numismate, auteur de nombreux mémoires scientifiques. Ses titres aux fonctions de conservateur des antiquités étaient incontestables. Plus discutables ceux de Dompierre, il s'était signalé, en 1817 et 1818, par son zèle à réclamer la conservation et le transfert dans l'église paroissiale du sarcophage en grès qui était censé renfermer les ossements de la Reine Berthe<sup>1</sup>. La suite montra que le Conseil d'Etat avait eu la main heureuse; mais il est fort regrettable que son collègue L<sup>s</sup> Reynier soit mort prématurément, en 1824. Les successeurs de celui-ci, quoique résidant à Lausanne, ne furent pas d'un grand secours à Dompierre. Mais n'anticipons pas.

En 1822, le premier acte des deux conservateurs des antiquités fut d'adresser une circulaire explicative aux juges de paix, aux syndics, aux instituteurs; ce premier appel n'ayant

<sup>1</sup> Un registre in-folio, déposé aux archives des *Monuments historiques vaudois*, et qui m'a été obligamment communiqué par M. Næf, fournit des détails abondants sur la découverte du sarcophage dans la tour St-Michel, c'est-à-dire au péristyle de l'église abbatiale, le 15 octobre 1817, sur les fouilles entreprises dans le chœur et les chapelles latérales, sur la cérémonie de la translation, le 15 août 1818. Il y aurait là matière à une communication intéressante (entre autres une correspondance savoureuse entre le doyen Bridel et Dompierre), mais on ne trouve, dans ces 80 et quelques pages, rien qui autorise à conclure que les ossements du sarcophage soient réellement ceux de la reine Berthe: ce n'est pas invraisemblable, voilà tout.

eu pour ainsi dire aucun résultat tangible, une nouvelle circulaire fut lancée en 1823, et adressée cette fois aux pasteurs. En somme, au dire de Dompierre — et malgré quelques honorables exceptions — le principal effet de ces circulaires fut de réveiller les susceptibilités des communes, de provoquer ou de stimuler les collections locales par rivalité contre le Musée cantonal, lequel ne datait que de 1820. Et cependant ces deux documents, rédigés primitivement par Dompierre, avaient été remaniés par Reynier et prudemment retouchés par le Conseil d'Etat.

Tout naturellement, Reynier et Dompierre s'étaient réparti la surveillance par circonscriptions territoriales ; à Dompierre revenait la vallée de la Broie, le pied du Jura, bref toute la région nord du canton.

Une lacune surprend : sauf erreur, il n'est jamais question des antiquités romaines d'Orbe dans le *Journal* de Dompierre, et cependant déjà, en 1824, Levade signalait de nombreuses trouvailles entre Orbe et Valeyres, et même des pavés en mosaïque autour de Bosséaz, détruits il est vrai. Il est à noter que la mosaïque bien connue représentant des scènes de la vie rurale ne fut déblayée qu'en 1841, à une époque où Dompierre était absorbé par Avenches et son musée ; quant à celle des médaillons allégoriques, elle ne fut découverte qu'en 1862 ; d'autres enfin furent détruites par malveillance en 1846.

Si Dompierre ne semble pas s'être préoccupé des antiquités d'Orbe, celles d'Yverdon reviennent maintes fois dans le *Journal*. A Yverdon, il trouvait un appui efficace et de plus un guide bien renseigné chez le syndic de cette ville, Correvon-Demartine. On était alors en pleine période de découvertes. En agrandissant le cimetière, vers 1820, on s'était heurté à des murs d'origine romaine ; ceux-ci avaient révélé l'existence d'un emplacement fortifié, le *Castrum Eburodunense*, entre la Thièle et le Buron ; on y constata

des tours d'angle, servant de vigie ; le plan du *Castrum* fut relevé avec soin par le géomètre Duvoisin, et transmis au landamman Secretan, à Lausanne, « avec la collection des dessins des inscriptions trouvées au cimetière d'Yverdon ».

Outre le *Castrum*, en effet, une demi-douzaine d'inscriptions avaient été retrouvées et déchiffrées ; parmi elles, celles relatives à Julia Festilla, la *flamine* d'Auguste et à Flavius Camillus, le *duumvir* d'Aventicum, la dédicace de l'Helvète Togirix à Mercure, Apollon et Minerve, celle de Justus Vatto à la Victoire, etc. Dompierre s'intéresse aussi à la conservation de la pierre milliaire de Septime Sévère, transférée jadis de Treycovagnes à Yverdon. Il sollicite des fouilles sur l'emplacement des anciens bains romains. Tout récemment, on le sait, les Thermes d'Yverdon et surtout le *Castrum* ont été l'objet de fouilles méthodiques et fructueuses.

La sagacité du nouveau conservateur des antiquités s'exerça avec préférence sur certaine marmite en bronze, datant de la fin du moyen âge et décorée d'une inscription à peu près indéchiffrable en lettres gothiques. Il lui consacre des pages et des pages, avec croquis minutieux ; et, pour la mettre en lieu sûr, il en fait l'acquisition, en février 1825, à raison de 9 batz par livre de poids (or elle pèse 24 livres). Actuellement, la marmite énigmatique est déposée au Musée d'Avenches, tandis que sa place serait à Yverdon, son lieu d'origine, ou à Chillon, au futur Musée du moyen âge. Il semble probable qu'elle ait servi à des alchimistes du xv<sup>e</sup> ou xvi<sup>e</sup> siècle.

D'un intérêt plus général sont les suggestions de Dompierre à propos du Bois des Tours, à l'ouest de Vuitteboeuf, emplacement fortifié par les Romains et qui devait contribuer à la protection du passage à travers le Jura, le long des gorges de Covatannaz. A plus d'une reprise, Dompierre regrette l'absence de fouilles méthodiques destinées à compléter celles entreprises par un brave campagnard. De là

provient entre autres un petit Mercure en bronze aux yeux d'argent, offert au Musée cantonal par le propriétaire du fonds.

L'ancienne voie romaine, qui remontait le long de la rive gauche de l'Arnon, devait aboutir non loin de ce qu'on appelle le Château de S<sup>te</sup>-Croix. Dompierre reconnaît que les fondations du dit sont sans importance archéologique (elles datent du XIV<sup>e</sup> siècle), mais il recommande d'en faire faire un relevé. Bien des années plus tard, en décembre 1837, il revient là-dessus dans une missive à son collègue de Lausanne, l'ingénieur William Fraisse : « On devrait dessiner et lever les plans de tous nos donjons un peu célèbres, tels que ceux d'Orbe, Vufflens, Grandson, Lucens, Villarzel, Chillon, la tour de Gourze, celle d'Ouchy qui a soutenu des sièges, celle des Clées, etc., ce qui serait bien plus essentiel que la collection des vues de nos cures, qui remplacent merveilleusement les donjons féodaux ».

Une réponse du Département de l'intérieur (16 décembre 1837) autorise les conservateurs des antiquités « à faire lever le plan géométrique des anciens châteaux et donjons qui ont marqué dans l'histoire du canton de Vaud, en répartissant le travail et la dépense sur quelques années », etc<sup>1</sup>.

Arrivons à la vallée de la Broye et au Vully. En dehors d'Avenches, il n'y a que peu de trouvailles indiquées dans le *Journal* de Dompierre. Sur Moudon, à peu près rien, si ce n'est la mention du médaillier important du notaire Rodolphe Tissot, lequel a passé plus tard au Médaillier cantonal. Quant à l'inscription bien connue qui stipule en faveur d'un *gymnase* (jeux athlétiques, sports divers, etc.) les revenus d'une fondation léguée aux *vicani Minnodunenses*, elle avait été découverte déjà en 1732. — A Payerne, on le sait, pas d'antiquités romaines, si ce n'est les matériaux de construction, transportés d'Avenches pour édifier la vieille église

<sup>1</sup> J'ignore si et comment ces décisions ont été exécutées.

abbatiale. Quant au soi-disant « grenier de la Reine Berthe », qu'on voulait faire acheter par l'Etat, Dompierre n'a pas de peine à établir que c'est une vieille tour en molasse sans souvenirs historiques.

La découverte de la mosaïque du labyrinthe et du combat de Thésée avec le Minotaure, dans une villa romaine à Cormerod, sur territoire fribourgeois et à quelques kilomètres au sud-est d'Avenches, l'intéressa vivement. Il s'y rendit, en juin 1830, avec MM. Næf-Develey et William Fraisse, pour en surveiller le relevé. Il déconseilla énergiquement le transfert à Fribourg, non point dans l'espoir de voir la mosaïque prendre le chemin d'Avenches, mais parce que de nombreuses expériences lui avaient montré les difficultés, presque insurmontables dans nos climats, de ce genre d'opération. Mais les Fribourgeois, mieux avisés que nos concitoyens, firent venir de France ou d'Italie un spécialiste, et la mosaïque de Cormerod, aujourd'hui encore, fait honneur au Musée de Fribourg et à l'esprit d'initiative de ses autorités.

En 1832, au Vully, une trouvaille d'une tout autre nature amena l'intervention de Dompierre. Cette fois, il ne s'agissait pas d'antiquités romaines, mais de monnaies du moyen âge. En mars 1832, à Jorissant, au-dessus et en arrière de Lugnore, sur territoire fribourgeois, un campagnard découvrit dans une sorte de terrine enfouie dans le sol environ 2000 piécettes en argent saucé : en majeure partie des bractéates, à peu près 1500; le reste formé de testons ou *Dicken*.

La bractéate — son nom vient de *bractea*, mince feuille métallique — ne fut guère en usage que durant deux siècles et demi, soit du milieu du XII<sup>e</sup> à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Par le fait de sa minime épaisseur, elle se détériore promptement; il n'est donc pas fréquent de la rencontrer en bon état de conservation. De plus, les bractéates sont abondantes en Allemagne, rares en France et nulles en Italie; dans nos

contrées, elles sont assez fréquentes, celles entre autres de l'évêché de Bâle et de l'abbaye de Fraumunster, à Zurich. Or, voici ce qui fait l'originalité de la trouvaille de Jorissant : la cachette, d'après divers indices, date probablement des guerres de Bourgogne, à cause de l'âge et de l'aspect des testons, soit *Dicken*. Mais comment se fait-il que les bractéates, hors d'usage à cette époque, fussent si bien conservées, presque à fleur de coin, si l'on peut employer ce terme à propos de monnaies si fragiles ? Qui sait ? peut-être les bractéates de Jorissant étaient-elles destinées à être fondues et transformées en testons lorsque survinrent les guerres de Bourgogne ?

Dompierre, informé de la trouvaille, se hâta de faire l'acquisition d'une trentaine d'exemplaires, destinés au Musée cantonal. Dans son *Journal*, il s'excuse de ne pas en avoir acheté davantage, chaque piécette étant taxée 3 batz par le propriétaire du fonds. Elles furent versées au Médaillier cantonal sans indication de provenance, et comme celui-ci renferme des centaines de bractéates, il n'était pas facile de retrouver celles de Jorissant. M. Gruaz, l'assistant de M. de Molin, a réussi à en identifier une douzaine pour lesquelles la détermination de Dompierre dans son *Journal* coïncide exactement avec la légende du catalogue *manuscrit* du médaillier. Les unes sont de l'abbaye de Fraumunster, avec St-Félix et l'abbesse ; les autres ont la tête mitrée de l'évêché de Bâle.

Resteraient à savoir ce qu'est devenu le stock de la trouvaille. M. de Molin, auquel je suis redevable d'une bonne partie des indications qui précèdent, suppose qu'il a pris, tôt ou tard, le chemin de Fribourg ou de Berne.

Jusqu'ici, je me suis abstenu de parler de l'activité de Dompierre en faveur d'Avenches : ce sera l'objet d'un second et prochain article.

(A suivre.)

Eug. SECRETAN.